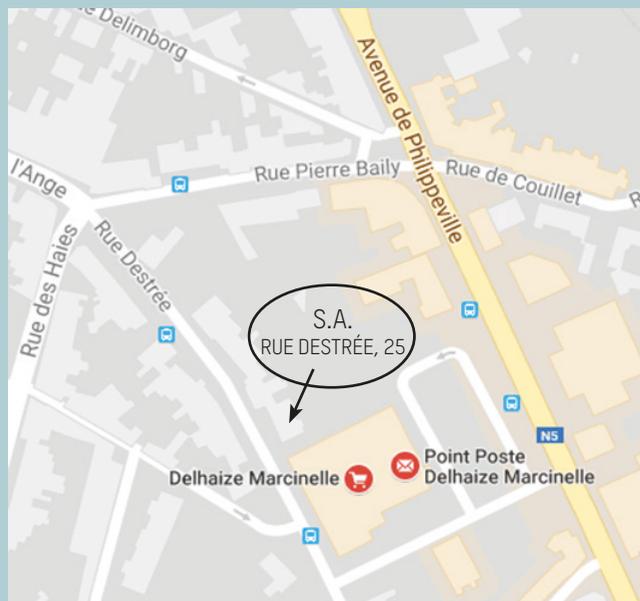


CPAS
CHARLEROI
SERVICE
SOCIAL



Service d'Accompagnement "LES PETITS SPIROU"



INFOS

Service d'Accompagnement
"LES PETITS SPIROU"

Ludivine Brokken,
Responsable

rue Destrée, 25 - 6001 Marcynelle

T 071/29 86 20
(répondeur en cas d'absence)

GSM 0473/80.97.36

F 071/29 86 26

lespetitsspirou@cpascharleroi.be

Editeur responsable : Olivier Jusseaux - CPAS de Charleroi - 13 bis Joseph II - 6000 Charleroi



"COMPRENDRE, NE PAS JUGER"



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Le Service d'Accompagnement est agréé
par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

"LES PETITS SPIROU"

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Service mandaté par :

- Le Conseiller de l'aide à la jeunesse
- Le Directeur de l'aide à la jeunesse
- Le Tribunal de la jeunesse

Arrondissement judiciaire du Hainaut.
Division de Charleroi.

Capacité de prise en charge :

17 mandats. Un mandat peut concerner un, deux ou trois enfants d'une même fratrie, âgés de 0 à 18 ans (exceptionnellement jusqu'à 20 ans) et domiciliés au même endroit.

Durée du mandat :

Six mois maximum, renouvelable.

Encadrement :

Pluridisciplinarité.

Educateurs spécialisés, assistants sociaux et psychologue apportent une aide temporaire aux enfants et à leur famille afin d'améliorer leur situation.

Ils contribuent à une lecture plurielle de chaque situation et mettent au point ensemble des axes de travail.

AIDE, SUIVI, MANDAT, ENCADREMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL, CONCERTATION

Accompagnement éducatif et social de proximité
de l'enfant et de sa famille

Ecoute et suivi axé sur la recherche de solutions
accessibles et adaptées

Projet négocié en accord avec l'autorité mandante

Lieu d'expression individuelle

Entretiens familiaux

Travail en réseau, concertation

Evaluation continue

TRAVAIL AVEC LE SYSTÈME FAMILIAL

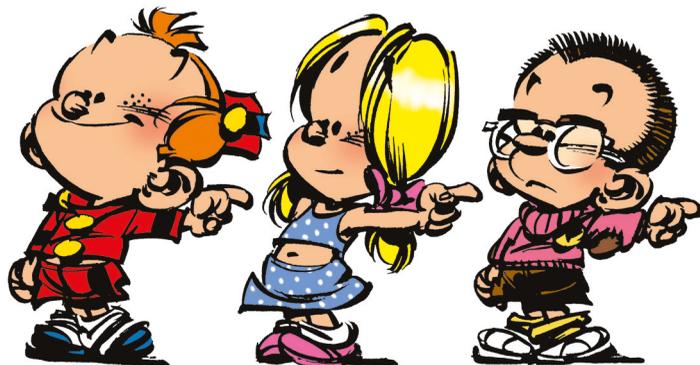
Approche systémique

Action brève axée sur la recherche de solutions

Co-intervention

NOS OBJECTIFS

- ◆ Assurer une aide, un accompagnement éducatif et social global de l'enfant et de sa famille dans le milieu de vie
- ◆ Soutenir et renforcer les compétences parentales des familles
- ◆ Apporter un soutien individualisé aux enfants
- ◆ Offrir un accompagnement aux enfants/adolescents en logement autonome comme alternative au placement
- ◆ Aider à comprendre les difficultés rencontrées, trouver les moyens de les dépasser
- ◆ Aider à renouer des relations sereines avec les proches
- ◆ Amener l'enfant et ses parents à poser les choix qui leur conviennent et à utiliser les ressources de leur réseau
- ◆ Soutenir le jeune dans son projet de vie en logement autonome



SECRET PROFESSIONNEL

INTÉRÊT DE L'ENFANT

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT
ET DES PARENTS

ÉCOUTE ET DIALOGUE
RESPECT DE SOI, DES AUTRES
ET DE SON ENVIRONNEMENT

RESPECT DE SES ENGAGEMENTS